

Pour les parlementaires de gauche, «il y a de moins en moins de contre-pouvoirs»

PAR LÉNAÏG BREDOUX ET MANUEL JARDINAUD
ARTICLE PUBLIÉ LE JEUDI 27 SEPTEMBRE 2018



© Reuters

L'Élysée et Matignon ont brutalement désavoué la ministre de la justice pour la nomination du nouveau procureur de la République de Paris. À gauche, plusieurs parlementaires dénoncent une nouvelle dérive monarchique de la V^e République et s'inquiètent de l'indépendance de la justice.

C'est comme si les vieilles habitudes n'étonnaient plus personne, ou presque. La révélation de l'interventionnisme de l'Élysée et de Matignon dans le choix de plusieurs procureurs de la République et notamment celui, hautement stratégique, de Paris, n'a suscité que peu de réactions politiques.

Il s'agit pourtant d'un retour inquiétant aux années Sarkozy (*lire notre article*), sur fond d'affaires menaçantes pour l'exécutif, de celle visant le MoDem de François Bayrou à celles mettant en cause les

ministres Muriel Pénicaud et Françoise Nyssen, en passant, évidemment, par l'emblématique affaire Benalla.



Il s'agit pourtant d'un retour inquiétant aux années Sarkozy. © Reuters

Emmanuel Macron avait pourtant attiré certains électeurs, au centre-droit et au centre-gauche, sur une promesse de libéralisme politique, en rupture avec la pratique monarchique de la V^e République, percluse de conflits d'intérêts et d'interventionnisme politique. Surtout, si sa réforme constitutionnelle, gelée depuis l'affaire Benalla à l'Assemblée, prévoit le maintien de la « chaîne hiérarchique » entre les magistrats du parquet et le garde des Sceaux, elle promet aussi un renforcement du rôle du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) pour les nominations.

Interrogés par Mediapart, plusieurs députés LREM assument de voir l'Élysée et Matignon se mêler du remplacement de François Molins, quitte à organiser une double audition des candidats et à balayer le travail mené par la garde des Sceaux Nicole Belloubet, humiliée de bout en bout. « *Le cadre légal est clair, c'est l'exécutif qui propose le candidat au CSM. Il n'y pas de changement avec ce gouvernement* », défend Marie Guévenoux, députée de la majorité.

Durant le quinquennat précédent, François Hollande s'était pourtant tenu à distance des nominations dans la magistrature. Emmanuel Macron, lui, tient à cette prérogative. Le premier ministre Édouard Philippe aussi : il a été jusqu'à auditionner les trois candidats malheureux au poste de procureur à Paris. « *Une preuve de sérieux* », assure Marie Guévenoux, compte tenu du contexte de menace terroriste et du rôle du procureur de Paris.

Il est tout à fait normal que « *le chef du gouvernement s'intéresse au profil du futur procureur de Paris* », estime également le député LREM Florent

Boudié. « *Ce n'est pas un problème* », insiste-t-il. Mais pour l'avenir, l'élu de Gironde veut changer les règles : il se dit favorable à ce que « *le cordon soit complètement coupé entre le CSM et l'exécutif pour les nominations* ». Quitte à enchaîner les contradictions : « *Faisons attention à la politisation de la nomination du procureur de Paris. Dans le passé, la nomination de Molins, qui venait du cabinet du ministre de la justice, avait été très critiquée. C'est bien aussi d'avoir du recul.* »

Du « *recul* », c'est précisément ce que demande le vice-président de la commission des lois du Sénat, le socialiste Jean-Pierre Sueur. À la sortie d'une nouvelle audition de la commission d'enquête sur l'affaire Benalla, il ironise sur les attaques subies par le Sénat quand il a appelé l'ancien conseiller élyséen à venir témoigner : « *La semaine dernière, un certain nombre de membres de l'exécutif nous ont rappelé matin, midi et soir, leur grande vigilance quant au respect de l'indépendance du pouvoir législatif à l'égard du pouvoir judiciaire. Nous sommes fondés à attendre les mêmes scrupules du pouvoir exécutif dans le respect de l'indépendance du pouvoir judiciaire.* »

« *Macron se permet de rayer d'un trait de plume le principe de la séparation des pouvoirs, dénonce plus crûment le député insoumis Ugo Bernalicis, membre de la commission des lois de l'Assemblée nationale. C'est un exemple de plus pour montrer le caractère monarchique de la V^e République. Il y a de moins en moins de contre-pouvoirs.* »

La critique, classique à gauche depuis des décennies, est reprise par la sénatrice EELV Esther Benbassa : « *C'est autorisé par la Constitution. Hollande, lui, n'avait pas envie d'intervenir dans ce genre de choses et c'est un bon point pour lui. Macron se prend quasiment pour un monarque ! Et dans tous les domaines. Il pense qu'il peut décider de tout, tout seul.* »

Elle aussi fait le parallèle avec l'affaire Benalla, révélatrice pour de nombreux opposants de l'exercice du pouvoir par Emmanuel Macron. « *Déjà Benalla montrait le dysfonctionnement de l'Élysée, avec quelqu'un qui a obtenu le pouvoir de s'occuper de protection* », estime Benbassa. « *On est sur un régime de plus en plus autoritaire, insiste Ugo Bernalicis. L'affaire Benalla le montrait déjà par certains aspects.* »

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 24 864,88€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071 et 1219Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Sébastien Sassolas, Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 24 864,88€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. ou par courrier à l'adresse : Service abonnés Mediapart, 4, rue Saint Hilaire 86000 Poitiers. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.